



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/2023017

Domaine : 9.1

Date de convocation : 31 mars 2023

Date de l'affichage : 31 mars 2023

Date d'affichage de la délibération : 7 avril 2023

Objet : 17 – Modification du règlement intérieur de la ludothèque

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à vingt heures,  
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR (jusqu'à 21h40), Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES, Jennifer THEUREAUX, Adjointes au maire, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Agnès LUXIN, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Monique MERIZIO, Françoise ROMANETTI, Jocelyne LIMOZIN, Evelyne DEL PRETE, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Frédéric TOURNERET, Marc NADREAU, Tatjana PUSKAS, Frédéric DIVIALLE (à partir de 20h38), Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Yannick MAURICE, Pierre MATHEVET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Akim BOUKDOUR a donné pouvoir à Monsieur Alexandre KARADJINOV (à partir de 21h40)
- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Monsieur Frédéric DIVIALLE a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO (jusqu'à 20h38)
- Madame Emilie DA SILVA a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR (jusqu'à 21h40)
- Madame Sylvie MORELLE a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE

Absent : Monsieur Alain SACCHETTI, Madame Emilie DA SILVA (à partir de 21h40)

Madame Nicole THENIN a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 28 (jusqu'à 20h38), 29 (à partir de 20h38), 28 (à partir de 21h40)
- Votants : 32 (jusqu'à 21h40), 31 (à partir de 21h40)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame Edwina ETORE, Adjointe au Maire en charge de la Culture et des Jumelages,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis du Bureau municipal,

VU l'avis de la commission Culture et Jumelages,

Accusé de réception en préfecture  
095-219502184-20230406-2023017-DE  
Date de télétransmission : 21/04/2023  
Date de réception préfecture : 21/04/2023

CONSIDERANT que la ludothèque fait face à de très fortes fréquentations, notamment au moment de la sortie de écoles les mardis et vendredi après-midi,

CONSIDERANT qu'à la vue des demandes récurrentes des usagers de la ludothèque, du nombre de nouvelles inscriptions en hausse, et de la baisse d'effectif du service, il apparait nécessaire d'apporter des modifications au règlement intérieur de la ludothèque afin de continuer à accueillir le public dans les meilleures conditions possibles,

CONSIDERANT qu'il est également proposé d'instaurer la gratuité des prêts de jeux pour les adhérents, permettant aux usagers qui ne peuvent venir que sur ces plages horaires réduites, de bénéficier des collections de l'équipement, sans transaction financière supplémentaire. Cette gratuité de prêt est également un enjeu pour la ludothèque, qui œuvre à la démocratisation culturelle. Elle ne concerne pas le prêt de grands jeux en bois, soumis à d'autres tarifs.

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE la mise en place du nouveau règlement intérieur de la ludothèque.

DECIDE d'instaurer la gratuité des prêts de jeux pour les adhérents.

DIT que cette gratuité ne concerne pas le prêt des grands jeux en bois.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOpte A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise  
Conseiller régional d'Ile-de-France